

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : 2019 ÷ 4006,
	1. Intitulé du projet	
Plantation de chênes Sessile		
5		
	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom Grimm	Prénom David	
	FIGHUM	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridique	
loign	ez à votre demande l'annexe obligatoire	nº1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'o	
47°c	Je souhaite boiser la parcelle de 5,5ha que je actuellement une prairie, située sur une zone	1.34
	detachement and prante, strace sai and 2011e	Tractal d 2000.
	·	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent forme	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 c	lu formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éver		
	Je prévois la plantation de plusieurs essences m essence autochtone résistante aux aléas climati	
Je me garde la possibilité de planter égal	ement quelques arbres fruitiers à de fins de cor	nsommation personnelle.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet				
Il s'agit d'une initiative pu	rement écologique afin de	capturer du carbone atn	nosphérique.	
		•		
		•		
				i.
				4
4.3 Décrivez sommairem	ent le projet			
4.3.1 dans sa phase tr				1000 ::
Preparation du terrain (so	us-solage) puis plantation	de chênes pour une den	site moyenne de 1500 à	1800 tiges par ha vers le
mois de novembre 2019.				
원 196				
•				
		(*		
4.3.2 dans sa phase d	l'exploitation			
Pas d'exploitation prévue	sur les 30 prochaines anné	ses. Une élagage aura liei	u régulièrement mais l'o	hiectif n'est nas
l'exploitation sylvicole.	sar les so prochames arme	ees. One clagage data he	a reguliere ment mais ro	bjeeth if est pus
rexploitation sylvicole.				
		•		
				*

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou s entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'aut	
		·
	rojet et superficie globale de l'opération - préci eurs caractéristiques	ser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Surface de la parcelle	cors caracteristiques	5,5ha
I.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Long. 0	0°32'31"2. Lat.48°10'34"\
ROUTE DE MONTSURS 53150 DEUX EVAILLES; MONTSURS		_°'"_ Lat °'"_
	oignez à votre demande les annexes n° ion d'une installation ou d'un ouvrage exista	
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évo nt les projet et	aluation Oui Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	\boxtimes		ZNIEFF type II
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<u>′</u> П	X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		dans un périmètre Natura 2000
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Bois (chêne Sessile) Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel scarabée Pique Prune: l'habitat passe de prairie à forêt Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il \times susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?	Ò	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		\times	
Cadre de vie / Population			×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	ifiées d	au 6.1 s	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles	
Annean Francis (Inc.)	TO THE CONTRACT OF STREET, THE CONTRACT OF STREET, STREET, STREET, STREET, STREET, STREET, STREET, STREET, STR		7. 1 to 1 t	
4				
			ů.	
	* *			
6.3 Les incide	ences du projet identif	iées a	u 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, déci			
*				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effe	ets
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joinc	ire
une annexe traitant de ces éléments) :	

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non. Il s'agit d'une projet écologique de plantation d'une forêt d'essences locales là où il existe actuellement une prairie (avec d'ores et déjà quelques arbres en bordure de parcelle et sur le terrain lui-même, visibles depuis les photos satellites).

Or, le terrain est cerné par une route départementale et des parcelles agricoles. Le passage de prairie en forêt de la parcelle ne saurait donc présenter un risque de dégradation de l'environnement de cette zone.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	Objet		
*			
		1	
	9. Engagement et siç	nature	rown on the factors of the contract of the con
ertifie sur l'h	9. Engagement et sig nonneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	nature X	
ertifie sur l'h			

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire